

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 2 novembre 2015 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
M. Daniel Giroux
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 5 octobre 2015.
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2015.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comités : Loisirs-École-Famille-Sanitaire-Bibliothèque-Pompiers-Développement
7. Discours de Monsieur le Maire.
8. Attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal pour l'année 2016.
9. Nomination du Pro-Maire.
10. Autorisation de la signature du Pro-maire en l'absence du Maire.
11. Avis de motion concernant le Règlement 73-81, concernant les déchets.
12. Avis de motion concernant le service de vidange régionale des fosses septiques.
13. Traitement des élus selon la résolution n° 2015-01-09.
14. Calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2016.
15. Taxes municipales impayées.
16. Fin des travaux d'amélioration des chemins municipaux.
17. Rencontre des DG le 18 novembre 2015 à St-Apollinaire.
18. Souper des Fêtes
19. Déneigement employé en sous-traitance
20. Conseil d'établissement VIVALO
21. Tourisme Lotbinière
22. Nom de rue
23. Affaires nouvelles :
 - a. Directeur du service incendie
 - b. Demande d'Opération Nez rouge
 - c. Creusage de fossé 4e rang
 - d. Puits du centre municipal proposition de firme Akifer
24. Période de questions
25. Levée de la séance

2015-11-207

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Oliver et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-208

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2015.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 5 octobre 2015, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-11-209

.....
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2015.

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-11-210

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2015.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2015.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-11-211

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de novembre 2015 :

.....

C1500467 Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	16.00
C1500468 FQM : Dicom	117.86
C1500469 Lavery De Billy : Services professionnels en droit municipal	811.38
C1500470 Municipalité de Joly : Entente inspecteur, entente incendie	3 604.91
C1500471 Macpek Inc : Coudes, collets, bendix core, connecteur, tuyau	748.34
C1500472 Autobus M. Ouellet & Fils Inc : Sorties terrain de jeu	1 667.14
C1500473 Toshiba Solution d'affaires : photocopies	72.46
C1500474 Ultramar : Propane et essence	96.25
C1500475 Longus Québec : Pièces pépîne	462.75
C1500476 Librairie Renaud-Bray Inc. : Livres	694.73
C1500477 Paré Centre du Camion : Muffler Volvo	767.46
C1500478 Oxy R + Inc. : Acétylène et oxygène	237.09
C1500479 Akifer Inc. : Dossier puits centre municipal	727.22
C1500480 Recyc.Lav Inc : Ramassage des gros rebuts	132.22
C1500481 Rejac et Fils : Plancher salle municipale	3 985.04
C1500482 Les Services Exp inc. : Réfection 1 ^{er} & 4 ^e rangs	6 052.80
C1500483 Canadien National : Entretien des passages à niveau	621.00
C1500484 Supérieur Propane : 1159 & 1245 rang 2, location cylindre	1 221.45
C1500485 Ministère du Revenu du Québec : Déductions à la source	586.74
C1500486 Office de Tourisme de Lotbinière : Ren. partenariat de base	160.97
C1500487 Info Page : Fréquence numérique	215.75
C1500488 Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	41.37
C1500489 Hydro-Québec : Éclairage public	580.43
C1500490 Municipalité Val-Alain : bulletin, annonce, timbres	306.02
C1500491 Supérieur Propane : 1245 2 ^e rang	91.98
C1500492 Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	186.26
C1500495 Hydro-Québec : Lumières de rue, rue du Chêne	1 158.95
C1500496 Me Martin Mercier : Honoraires professionnels	881.34
C1500497 Bell Mobilité : Cellulaires	265.46
C1500498 Supérieur Propane : 1159 rang 2, 1245 rang 2	1 385.04
C1500499 Distribution Praxair Canada : Oxygène et acétylène	57.14
C1500500 C.D.E. Val-Alain	Annulé
C1500501 Pages Jaunes : Publicité pages jaunes	65.39
C1500502 Hydro-Québec : 1245 rang 2	497.88
C1500503 Telus Quebec : Pompiers, Internet, bureau municipal	500.98
C1500504 C.D.E. Val-Alain : Souper des Fêtes	910.00
P1500180 Freins Démarreurs Plessis : pièces Trailer, Zamboni, vernier	956.09
P1500181 Municipalité de Laurier-Station : Quote-part déchets	2 432.79
P1500182 Les Entreprises Lévisiennes Inc.	Annulé
P1500183 Roulement Techno Inc. : Tête de filtre, pièce Kenworth	86.18
P1500184 Protection Incendie PC : Inspection air pack, test hydrostatique	438.34

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

P1500185 Laboratoires Environex : Analyses d'eaux usées	255.82
P1500186 Placide Martineau inc. : Clôtures à neige, asphalte, peinture	1 010.41
P1500187 Municipalité de Laurier-Station - Recyclage	1 768.93
P1500188 Suspension Victo (1982) Inc. : Inspection, lames de ressorts	1 835.96
P1500189 Entreprises Lévisiennes : Décompte #1 travaux 1 ^{er} & 4 ^e rang	370 160.08
P1500193 Buropro : Fournitures de bureau	143.62
P1500194 Fortin, Caroline : Permis de feu	20.00
P1500196 Julie Picard : Permis de feu	190.00
P1500197 Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
- Frais de déplacement	105.00
- Salaire	24 968.64

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2015-211

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 434 799.66 \$

Que les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité
.....

Discours de Monsieur le Maire

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-11-212 **ATTRIBUTION DES FONCTIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016.**

Monsieur le maire, Rénald Grondin, détermine les secteurs d'activités dont les conseillers seront responsables pour l'année 2016.

Monsieur Daniel Turcotte Comité sanitaire et récupération
Centre municipal intérieur et extérieur
Politique familiale et M.A.D.A.

Madame Manon Olivier Pompiers
Premiers répondants
Comité consultatif d'urbanisme
Comité Entrepreneuriale
Comité du Tourisme

Monsieur François Beaulieu Chemins d'hiver et d'été

Monsieur Daniel Giroux Comité développement résidentiel et commercial
Aménagement des parcs
Comité sanitaire et récupération

Monsieur Daniel Roy Comité des Loisirs
Loisirs Régionaux
CDE Val-Alain

Madame Sylvie Laroche Factures
Bibliothèque
Comité du conseil d'établissement d'école

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal, telle que spécifiée ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-11-213 **NOMINATION DU PRO-MAIRE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer, Monsieur Daniel Turcotte, Pro-Maire pour la période de novembre 2015 à novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-11-214 **AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU PRO-MAIRE EN L'ABSENCE DU MAIRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Pro-maire à signer les documents de la municipalité en l'absence ou en cas d'un empêchement du Maire, Monsieur Rénald Grondin.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-11-215 **AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 73-81**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Turcotte qu'à une séance ultérieure le Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un sera amendé concernant la tarification applicable pour l'année 2016 sur la gestion des rebuts et de la récupération.

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

- 2015-11-216** **AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 155-2015**
Avis de motion est par la présente donné, par le conseiller Daniel Roy, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement numéro 155-2015 concernant le service de vidange régionale des fosses septiques et la tarification applicable pour l'année 2016.
-
- 2015-11-217** **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX SELON LA RÉOLUTION 2015-01-009**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les élus municipaux selon la résolution 2015-01-009, concernant le Règlement 101-92, soit une augmentation de 2% pour l'année 2015.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2015-11-218** **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2015**
Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;
- En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers;
- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires, du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h30;
- | | | |
|------------|-----------|---------------------|
| 11 janvier | 2 mai | 6 septembre (mardi) |
| 1 février | 6 juin | 3 octobre |
| 7 mars | 4 juillet | 7 novembre |
| 4 avril | 15 août | 5 décembre |
- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité;
- Les dates tiennent compte des jours fériés, des vacances (été) et des longs congés (notamment le retour des Fêtes).
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2015-11-219** **FIN DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX**
Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 1^{er} Rang et sur le 4^e Rang, conformément aux exigences du Ministère des Transports, dont le coût total s'élève à 521 328,89 \$ (taxes incluses) et le montant subventionné par le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal à 35 000,00 \$.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2015-11-220** **RENCONTRE DES D.G. LE 18 NOVEMBRE 2015 À SAINT-APOLLINAIRE**
Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement de la directrice lors de la rencontre des directeurs généraux de la MRC de Lotbinière, le 18 novembre à Saint-Apollinaire.
- Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-11-221

SOUPER DES FÊTES

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le souper des Fêtes de la Corporation de développement économique de Val-Alain au montant de 35,00 \$ par personne, pour les membres du Conseil municipal, les employés municipaux et leurs conjoints au montant de 910,00 \$.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-222

DÉNEIGEMENT EMPLOYÉ EN SOUS TRAITANCE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité utilise les services d'un conducteur de camion de déneigement de l'entreprise Produc-Sol inc. pour la saison 2015-2016 au taux de 30,00 \$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-223

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT VIVALO

Considérant que les membres du Conseil d'établissement de notre école sollicitent notre implication et notre participation au conseil d'établissement de ViVaLo à titre de représentant de la communauté pour l'année scolaire 2014-2015;

Considérant que le Conseil d'établissement est composé de 12 personnes dont 4 parents, 4 membres du personnel de l'école, 3 membres de la communauté et la direction d'école, le conseil d'établissement se réunit 5 à 6 fois par année et traite de différents dossiers relatifs à la vie de l'école;

Considérant que les membres du Conseil d'établissement sont d'avis qu'un représentant de la municipalité sur ce poste peut apporter une contribution fort constructive et intéressante pour le développement de l'ensemble de la communauté éducative de notre milieu;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que madame la conseillère Sylvie Laroche renouvelle sa présence sur ce poste pour l'année scolaire 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-224

TOURISME LOTBINIÈRE

Considérant que l'Office de tourisme de Lotbinière (OTL) travaille activement à développer et promouvoir le tourisme dans la MRC de Lotbinière;

Considérant que la carte touristique est largement diffusée en Chaudière-Appalaches et sur le territoire des MRC avoisinantes. Elle représente l'ensemble des entreprises touristiques participantes, les événements, les attraits et les différents circuits pouvant accueillir chaleureusement et divertir nos visiteurs;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de prendre le forfait «Membre régulier» au coût de 140,00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-11-225

NOM DE RUE

Considérant que la municipalité de Val-Alain désire soumettre une demande d'officialisation d'un nom de rue pour une voie située sur le lot 192-191A-11 appartenant à monsieur Fernand Larin et madame Yola Roy;

Considérant que le nom proposé rappelle le souvenir de monsieur Gérard Fontaine qui fut assermenté, le 6 février 1950, en tant que maire du premier conseil municipal de la paroisse de Val-Alain;

Considérant que la famille de monsieur Fontaine a accepté cette marque de reconnaissance;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de perpétuer la mémoire et les réalisations de celui qui fut maire de 1950 à 1958, conseiller puis secrétaire-trésorier, en nommant cette voie rue Gérard-Fontaine.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-226

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Considérant que monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services incendie de Joly et Val-Alain, a remis sa démission suite à son déménagement;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer Matthieu Giroux à titre de directeur du service incendie de Val-Alain (district 4).

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-227

CREUSAGE DE FOSSÉ 4E RANG

Considérant qu'après vérification, il y a des travaux de creusage à effectuer dans le 4^e rang pour régler des problèmes d'égouttement;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur pour demander des prix au mètre (incluant la pelle et le camion) et de faire exécuter les travaux nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-228

PUITS DU CENTRE MUNICIPAL DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Attendu que la municipalité a demandé des prix pour l'installation d'un système de traitement d'eau afin de régler la problématique de turbidité au centre municipal;

Attendu qu'après analyse des offres reçues, la firme Akifer a recommandé le système de traitement proposé par la compagnie LCR inc. à 2 500,00 \$ plus taxes;

Attendu qu'avant de procéder à l'installation du système, un certificat d'autorisation (CA) doit être émis par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Attendu que la firme Akifer nous a transmis une proposition de travail relative à la préparation de la demande de CA pour l'ajout d'un système de traitement d'eau dont voici un estimé budgétaire;

• Planification de la démarche à suivre	350,00 \$
• Analyse des données existantes, validation des critères de conception et de la technique retenue, plans et devis, formulaires administratifs	
Ingénieur : 15 heures X 115,00 \$/heure	1 725,00 \$
Dessinateur : 3 heures X 75,00 \$/heure	225,00 \$
• Suivi avec les intervenants au dossier	
Ingénieur : 5 heures X 115,00 \$/heure	575,00 \$
Total (taxes en sus) :	2 875,00 \$

Cet estimé exclut le montant de 562,00 \$ demandé par le MDDELCC pour le traitement de la demande ainsi que le montant relatif à l'essai de traitabilité effectué par LCR.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater Akifer inc. pour effectuer les travaux proposés.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-11-229

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le président de l'assemblée lève la séance à 20h25.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin,
maire

Caroline Fortin,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.